

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 69 (1960)
Heft: 2

Artikel: Quelques instants avec les réfugiés algériens
Autor: G.B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-549150>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

QUELQUES INSTANTS AVEC LES RÉFUGIÉS ALGÉRIENS

Mlle Marianne Jöhr, chef du service des secours de la Croix-Rouge suisse, vient de passer quelques semaines en Tunisie où elle a eu l'occasion, notamment, d'assister à diverses distributions de secours aux réfugiés algériens. « Voulez-vous nous dire quelques mots de votre mission », lui avons-nous demandé ?

— Bon, d'accord, nous a-t-elle répondu à la mode tunisienne... puisqu'il paraît que, là-bas, tout se conclut par ces mots !

— Alors nos sacs, nos fameux sacs de jute contenant vêtements et couvertures, qui se sont remplis si rapidement l'automne dernier dans nos centres de triage et d'emballage, vous les avez vu arriver à destination, débarquer sur le sol d'Afrique et se vider ?

sonnel supplémentaire, une population plus que doublée n'est pas une sinécure.

— ...

— Treize cent quatre de nos fameux sacs de jute ont été acheminés dans ce seul Gouvernorat de Ghardimaou. Avant les distributions, nos sacs, qui auront vu bien du pays, ont trouvé asile pendant quelques jours dans les entrepôts de la petite gare du chef-lieu, station frontière dont le trafic est pratiquement nul actuellement. C'est dans cette petite gare aussi — qui n'est pas habituée à voir arriver d'aussi importants transports — que débarquent régulièrement les 900 tonnes de blé américain qui sont remises mensuellement aux réfugiés de la région, ainsi que le sucre, les céréales et l'huile



Mademoiselle Jöhr avec des réfugiés algériens près de Ghardimaou.

— Arriver et débarquer oui, se vider non, faute de temps. La distribution devait commencer le 12 décembre. Or, à cette date j'étais sur le point de quitter la Tunisie. Puis, n'oubliez pas que les quelque 150 000 réfugiés algériens qui ont trouvé asile en Tunisie ont été groupés dans des régions très retirées, tout le long de la frontière algérienne, et qui sont parfois d'accès difficile.

— Pour un pays de 4 millions d'habitants, accueillir 150 000 réfugiés c'est énorme...

— Et cela pose des problèmes administratifs de tout genre qui ne sont pas toujours aisés à résoudre. L'Etat tunisien est divisé en provinces qui ont nom « gouvernorats ». Ceux-ci englobent des « délégations » qui, à leur tour, comprennent un nombre plus ou moins grand de « cheikhats », ou communes.

— ...

— Le Gouvernorat de Ghardimaou, qui, en temps normal, compte 40 000 habitants, doit actuellement assumer, sur le plan administratif, la charge de plus de 50 000 réfugiés... Or, devoir administrer, sans renforts de per-

que se procure la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge au moyen des fonds mis à sa disposition par divers gouvernements et sociétés nationales de la Croix-Rouge. Il s'agit là du « ravitaillement dit de base » que la Ligue espère pouvoir assurer aux réfugiés jusqu'à la fin de mars 1960 en tout cas. Chaque réfugié se voit assigner 1600 calories journalières, la ration mensuelle par tête comporte : 15 kg de blé, 400 g de sucre, 400 g d'huile, 100 g de savon.

— ...

— Les enfants reçoivent en supplément 4 boîtes de lait condensé. C'est dire que les quantités que touchent une fois par mois les chefs de famille sont assez impressionnantes, surtout si la famille compte 6, 8, 10 enfants, comme c'est souvent le cas en Afrique du Nord. Les hommes arrivent de partout et se rassemblent, sur la grand-place du chef-lieu de Ghardimaou. Ils sont munis de sacs, de pièces d'étoffe, de bidons hétéroclites. Les plus fortunés, c'est-à-dire ceux qui possèdent encore un âne, s'en viennent avec ce dernier. Les autres trans-

porteront à dos d'homme, sur un parcours qui peut parfois atteindre une quinzaine de kilomètres, leurs précieux sacs contenant le « pain quotidien » de toute la famille pour un mois. Si ces distributions de vivres devaient par malheur être interrompues, il n'est pas exagéré de dire que les réfugiés n'auraient plus aucune nourriture, si ce n'est les glands que les nombreuses forêts avoisinantes procurent, cela oui, en abondance.

— *Et comment fait-on pour aviser 50 000 personnes vivant en plein « désert » que la distribution aura lieu tel jour, car celle-ci ne se déroule pas toujours à la même date?*

— Là réside un mystère, du moins pour nous Européens... Inutile de tenter de le percer, mais un fait est certain c'est que, comme par enchantement, les nouvelles courent, volent, se diffusent, se transmettent avec une rapidité

par la Suisse aux abords immédiats des « douars », de manière à éviter à ces pauvres hères de parcourir jusqu'à 25 ou 30 km pour aller prendre possession des « trésors » qui les attendaient.

— *Et il est certainement exact que ces réfugiés ne possèdent rien?*

— Absolument rien, en effet, si ce n'est parfois, comme nous l'avons dit déjà, un « bourriquet » malingre pour parler le langage du pays... Ils n'ont aucune ressource non plus, car ils ne sont pas autorisés à travailler. Cette inaction totale, qui se prolonge, suscite, elle aussi, un problème difficile à résoudre. Comme nous l'avons dit, les rations alimentaires de base qui leur sont remises dans le cadre du programme d'entraide mis sur pied par la Ligue, leur permet de manger plus ou moins à leur faim tous les jours, d'autant plus qu'il s'agit d'une



Centre de distribution de lait en Tunisie.

incroyable: au jour voulu, chacun est là, avec sa carte d'identité, ses sacs, ses bidons, voire son âne.

— *Vous avez également visité les réfugiés dans leurs « campements »?*

— Certainement. Ils vivent dans leurs « douars », qui sont des agglomérations de « gourbis ». Dans la région de Ghardimaou, ces gourbis sont des sortes de cabanes faites de branchages et recouvertes de chaume. Ces huttes sont construites avec une certaine technique; on a recours aux moyens du bord, c'est-à-dire aux ressources que procure la forêt voisine. Quant aux femmes, elles tiennent leurs « ménages ». Celles qu'il m'a été donné de voir — c'était donc avant la distribution de vêtements et des couvertures « suisses » — étaient misérablement vêtues de robes de cotonnade. Pieds nus évidemment, et, de sous-vêtements, il n'est point question. Et si, en général, l'évocation de l'Afrique du Nord suscite des images de ciel bleu et de sable d'or, il faut déchanter bien vite. Lors de mon séjour, il pleuvait et ventait. Nous, les Européens, n'avions pas trop de deux à trois chandails, et de bons imperméables, pour nous sentir à peu près à notre aise.

— ...

— C'est après avoir vu ces femmes et les enfants en haillons que nous avons proposé aux autorités tunisiennes d'organiser la distribution des effets envoyés

population sobre de nature. Néanmoins, il arrive souvent que les « fins de mois » trouvent le garde-manger tout à fait vide. C'est alors qu'ils se rabattent sur les glands généreusement produits par les chênes-lièges d'alentours.

— *La Ligue se proposait également de remettre cet hiver une couverture à chaque réfugié? A-t-elle pu réaliser ce plan?*

— En partie seulement, en ce sens que jusqu'à la fin de l'année on avait pu distribuer deux couvertures pour trois personnes.

— *Quelques mots encore au sujet des centres de distribution de lait que la Ligue a mis sur pied, aussi bien en Tunisie qu'au Maroc, et qui fonctionnent depuis la mi-novembre?*

— Il en existe dix dans le seul Gouvernorat du Kef où se trouve le tiers des réfugiés environ, soit quelque 50 000 personnes. Tous les enfants peuvent journallement venir y boire une tasse de lait chaud sucré. Bien qu'il s'agisse là pour eux d'un aliment quasi inconnu, ils l'apprécient beaucoup.

— *Puisque nous parlons enfants, que font-ils? Ne vont-ils pas à l'école?*

— Si, dans certaines agglomérations de réfugiés, l'on a créé à leur intention de petites écoles. L'enseignement



Distribution de lait à des réfugiés au Maroc.

(Photo Gentina, Genève)

est donné par des instituteurs algériens. A nos yeux, les méthodes didactiques sont assez inhabituelles: assis « en tailleur » sur le sol, à la mode du pays, les enfants apprennent à lire et à réciter par cœur le Coran dont les versets sont peints sur des tables de bois. Ailleurs, là où il n'existe pas d'écoles spéciales pour les petits algériens, ceux-ci sont admis dans les écoles tunisiennes, pour autant que celles-ci disposent de place.

— ...

— Les conditions dans lesquelles se déroule, depuis parfois plus de trois ans, l'existence de ces réfugiés serrent le cœur. Le désœurement, la faim, le froid, cet état « provisoire » qui dure et devient permanent... Les réfugiés algériens étaient évidemment pauvres aussi avant leur exode, — il s'agissait de bergers, de petits paysans — mais les conditions dans lesquelles ils vivent maintenant sont nettement plus basses que leur niveau d'existence habituel. Certes, l'espoir qu'ils nourrissent de regagner un jour leur foyer — si encore il existe! — ne les a pas quittés, mais quand cela sera-t-il? Il est probable que beaucoup ne retrouveront rien, là où étaient leurs villages, mais du moins seront-ils chez eux et pourront-ils se remettre au travail.

En attendant, il faut les secourir, à tout prix. C'est à quoi s'emploie la Ligue, appuyée dans ses efforts par de nombreuses sociétés nationales de la Croix-Rouge, plusieurs pays et le Gouvernement tunisien aussi. Ce der-

nier prend à sa charge tous les frais de transport des secours arrivant de l'étranger, depuis le port de débarquement jusqu'aux « douars », renonce à la perception des taxes douanières habituelles et assure avec son personnel tout le travail de distribution.

G. B.

*

Pour l'Année mondiale du réfugié

LES BUTS QUE S'EST FIXÉE LA GRANDE-BRETAGNE

Un comité national placé sous le patronage de S. M. la Reine Elizabeth s'est donné pour tâche, nous dit la *Revue internationale de l'enfant*, de récolter deux millions de livres sterlings. Cette somme sera utilisée pour trouver si possible des solutions définitives pour les catégories suivantes de réfugiés:

Les réfugiés en Europe, qu'ils vivent dans ou en dehors des camps;

les Russes blancs, actuellement en Chine, qu'il faudrait transporter vers des résidences permanentes en Europe, Amérique du Nord, Brésil ou Australie;

les réfugiés chinois à Hong-Kong;

les réfugiés de Palestine au Moyen-Orient.

Il s'agit, pour ces deux dernières catégories, de soulagер leur sort de façon constructive en leur procurant des logements, des soins médicaux et une formation professionnelle, leur rétablissement ailleurs étant actuellement trop difficile.